



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 11 mars 2019

Communiqué de Presse

Réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) du 7 mars 2019

Les membres du CODERST se sont réunis le jeudi 7 mars 2019 à la préfecture de la Dordogne pour examiner les 3 demandes suivantes, pour lesquelles un avis favorable a été émis :

- Demande de prélèvement et d'autorisation de distribution de l'eau pour la consommation humaine par le SIAEP du Bois de la Côte avec protection du forage "Grand champ" sur la commune de SAINT-PRIVAT-EN-PERIGORD.
- Demande de prélèvement et d'autorisation de distribution de l'eau par le SIAEP DES COTEAUX SUD BERGERACOIS avec protection du forage "Sionnie" pour l'alimentation en eau potable sur la commune de LAMONZIE-SAINT-MARTIN.
- Demande d'homologation du plan annuel de répartition 2019-2020 (PAR) sur le périmètre de l'OUGC de l'Association du Grand Karst de La Rochefoucauld pour des prélèvements d'eau destinés à l'irrigation agricole, comprenant les bassins du Bandiat et de la Tardoire.

Un OUGC - Organisme Unique de Gestion Collective est une structure qui a en charge la gestion et la répartition des volumes d'eau prélevés à usage agricole sur un territoire déterminé. Cet organisme est le détenteur de l'autorisation globale de prélèvements pour le compte de l'ensemble des irrigants du périmètre de gestion et ce, quelle que soit la ressource prélevée (eau de surface, nappe, réserves, barrages).

Le CODERST est une commission consultative composée de services de l'État, d'élus et d'associations, experts et personnalités qualifiées dans le domaine de l'environnement. Elle est chargée de rendre des avis sur des affaires touchant aux domaines des installations classées, des déchets, de l'air et de l'eau.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
